assurance mobilité

Votre mobilité, **notre priorité**.



Foyer

Protecting your world



L'ASSURANCE DE VOTRE MOBILITÉ

Chez Foyer Assurances, nous savons que la route de la vie ne suit pas toujours un tracé rectiligne. Que vous soyez conducteur aguerri ou jeune permis, votre mobilité mérite bien plus qu'une simple couverture : elle mérite une solution sur mesure.

Que votre véhicule soit neuf, récent ou d'occasion, que vous utilisiez votre voiture, votre vélo, votre trottinette ou les transports en commun, votre façon de vous déplacer est unique et évolue selon vos besoins.

C'est pourquoi Foyer vous propose une assurance auto nouvelle génération qui s'adapte à vos besoins et vous couvre dans tous vos déplacements.

Grâce à des formules modulables et une multitude d'options au choix, vous bénéficiez de garanties toujours plus étendues ainsi qu'une protection optimale lors de tous vos trajets.



LES AVANTAGES

UNE GRANDE MODULARITÉ

Choisissez parmi 5 formules modulables et des options au choix.
Ainsi vous souscrivez uniquement ce dont vous avez réellement besoin.

DES GARANTIES ET UN TARIF PERSONNALISABLES

Profitez de garanties et d'un tarif personnalisés selon vos habitudes, vos véhicules et votre expérience de conduite.

LA MOBILITÉ DOUCE COUVERTE

Bénéficiez d'une assurance qui vous suit partout et déplacez-vous en trottinette et en vélo plus sereinement avec la garantie « Conducteur protégé ».

DES GARANTIES PLUS ÉTENDUES

Votre véhicule est mieux assuré grâce aux accessoires couverts sans surprime et à la garantie d'une indemnisation élevée avec la valeur à neuf pendant 36 mois, sans oublier la garantie "Conducteur protégé" jusqu'à 2.000.000€.



NOS SERVICES QUI VOUS SIMPLIFIENT LA VIE

PROTECTION JURIDIQUE

Vous avez un problème suite à l'achat, la vente ou la réparation de votre véhicule ? Vous avez besoin d'être défendu dans une procédure pénale ? Nous prenons en charge les frais occasionnés pour défendre vos intérêts.

ASSISTANCE 24H/24 - 7J/7

L'assistance Foyer vous apporte une solution efficace dans toutes les situations, sur toutes les routes d'Europe.

437 43 123

GARAGES PARTENAIRES

Un éclat dans votre pare-brise, une carrosserie à refaire ? Foyer met à votre disposition un large réseau de professionnels pour vous simplifier la vie et gagner un temps précieux.

QUELLE FORMULE EST FAITE POUR MOI ?

Pour connaître le détail des garanties et des options **demandez votre tarif en ligne** ou **contacter votre agent Foyer**, il vous aidera à choisir la formule qui vous convient le mieux.



VÉHICULE DE REMPLACEMENT

Votre mobilité est notre priorité. Dès lors que vous êtes privé de l'usage de votre véhicule suite à un sinistre, Foyer vous accompagne en vous proposant une solution de remplacement adaptée. Selon la situation, vous pouvez bénéficier d'un véhicule mis à disposition, d'un soutien financier pour la location d'un véhicule de votre choix, ou du versement d'un forfait si vous choisissez de ne pas utiliser ce service.

JOKER MOBILITÉ

Vous n'êtes plus en capacité de conduire votre véhicule ? Incluse dans les packages Gold et Zen, cette garantie vous permet de bénéficier de 3 trajets gratuits par an maximum pour rentrer chez vous dans un rayon de 70 km. Vous pouvez appeler un taxi pour organiser votre retour à domicile.

VENTE DE L'ÉPAVE

Conscient de l'impact qu'un accident de la circulation peut avoir sur la vie quotidienne, Foyer se charge de la vente de votre épave et de toutes les démarches administratives autour de cette vente.

DES OPTIONS À MODULER COMME VOUS LE SOUHAITEZ POUR PLUS DE CONFORT

EFFETS PERSONNELS

Cette option vous garantit la réparation ou le remplacement de tous vos objets et bagages présents dans le véhicule (y compris le matériel électronique et multimédia).

PROTECTION JURIDIQUE

Cette garantie offre un accompagnement juridique renforcé en cas de litige avec un tiers. Elle assure votre défense pénale liée à la conduite de votre véhicule et votre défense pour tout litige concernant l'achat ou la vente de votre véhicule, ou suite à une réparation chez votre garagiste.

VALEUR D'ACHAT/VALEUR +

En cas de vol ou perte totale de votre véhicule, vous avez le choix entre trois options pour être indemnisé :

- sa valeur de remplacement, c'est-à-dire la cote du véhicule au moment du sinistre,
- sa valeur d'achat,
- sa valeur à neuf qui vous permettra de recevoir la meilleure indemnisation possible, jusqu'à ses 3 ans, sans tenir compte de la dépréciation annuelle.



CONDUCTEUR PROTÉGÉ

En cas d'accident, le conducteur est souvent le seul à ne pas être indemnisé pour ses propres blessures. Grâce à cette garantie, vous (ainsi que tous les conducteurs désignés au contrat) êtes couverts en cas de blessure ou d'invalidité, que vous soyez au volant, à vélo, en trottinette ou dans les transports en commun.

OCCUPANTS PROTÉGÉS

Cette garantie protège toute votre famille en cas d'accident de la circulation : que vous soyez conducteur, passager, piéton, cycliste ou usager des transports publics. Elle couvre les frais médicaux, les dommages corporels en cas d'invalidité, et indemnise vos proches en cas de décès.

PROTECTION DU BONUS

Évitez la hausse tarifaire liée aux sinistres dégâts matériels. Avec cette option, vous maîtrisez parfaitement votre budget d'assurance auto.



PIÈCES DE RÉEMPLOI AUTOMOBILE, UN CHOIX ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le secteur automobile européen est une des industries les plus consommatrices de ressources en Europe. Le réemploi des pièces automobiles constitue une solution concrète pour réduire notre impact écologique tout en offrant des avantages économiques significatifs.

QU'EST-CE QU'UNE PIÈCE DE RÉEMPLOI ?

Une pièce issue d'un véhicule hors d'usage, démontée, testée et nettoyée dans un centre agréé.

Traçabilité complète — **Contrôle qualité rigoureux**

POURQUOI CHOISIR LE RÉEMPLOI ?

Pour **faire des économies** : jusqu'à 90 % moins cher par rapport au neuf.

C'est **une solution fiable** : les pièces sont d'origine, testées et garanties.

Faire **un geste pour la planète** : le réemploi permet de réduire jusqu'à 80 % les émissions de CO_2 liées à la production.

UN PARTENARIAT ENGAGÉ

Foyer collabore avec **GPA**, spécialiste du recyclage automobile, pour fournir des pièces de réemploi à son réseau de garages partenaires.

Votre ancienne voiture peut ainsi servir à réparer celle d'un autre assuré !

Visionnez votre vidéo dédiée pour en savoir plus sur notre partenariat.



AVANTAGES FOYER

- **Réduction de franchise** ou **chèques cadeaux**.
- Accès à des garages **partenaires engagés**.

UNE QUALITÉ QUI INSPIRE CONFIANCE

Les pièces reconditionnées sont issues de fabricants d'origine, garantissant une compatibilité parfaite avec votre véhicule. Chaque pièce fait l'objet d'un contrôle visuel rigoureux et de tests approfondis pour assurer sa fiabilité. Grâce à une traçabilité complète, nous garantissons une provenance fiable et transparente, pour une tranquillité d'esprit totale.

QUELLES PIÈCES SONT CONCERNÉES ?

- Éléments de carrosserie amovibles : pare-chocs, portes, jantes, rétroviseurs...
- Pièces d'optiques : phares, feux.
- Vitrages non collés : comme certains pare-brise ou vitres latérales.
- Pièces de garnissage intérieur et de sellerie : revêtements de sièges, panneaux de portes, garnitures de toit, accoudoirs...

UN CHOIX RESPONSABLE

- Moins de déchets.
- Moins de ressources extraites.
- Moins d'émissions de gaz à effet de serre.



Protégez-vous et votre moto

Vous êtes un amateur de deux-roues, un passionné de belle mécanique, ou simplement un amoureux de balades sur nos belles routes ?

Quelle que soit votre manière d'exprimer votre passion sur la route, l'assurance moto est essentielle pour vous protéger vous et votre cylindrée.

Les motocyclistes étant plus exposés face aux autres usagers de la route, Foyer vous propose des garanties étendues pour une protection totale.

LES GARANTIES ESSENTIELLES POUR PROTÉGER VOTRE CONDUITE À MOTO

RESPONSABILITÉ CIVILE

Cette garantie de base couvre les dommages corporels et matériels causés à des tiers lors de la conduite de votre moto.

INCENDIE ET VOL

Protégez votre deux-roues contre le vol et les dommages causés par un incendie.

DÉGÂTS MATÉRIELS

Avec ou sans franchise, c'est vous qui choisissez ! Quelle qu'en soit la cause, couvrez les réparations de votre moto.



À PROPOS DE LA GARANTIE CONDUCTEUR PROTÉGÉ

Le conducteur est le seul à ne pas être indemnisé pour ses propres dommages en cas d'accident.

Pour faire face à cette situation, nous vous proposons cette garantie qui vous couvre (ainsi que tous les autres conducteurs désignés au contrat) dans tous vos déplacements en cas de blessure ou d'invalidité, que vous soyez sur votre moto, à vélo, en trottinette ou dans les transports en commun.

Nous dédommageons vos bénéficiaires en cas de décès.



COLLISION AVEC UN ANIMAL

Vous êtes couvert suite aux dégâts causés par une collision avec un animal.

ASSISTANCE REMORQUAGE

En cas d'accident au Luxembourg ou à l'étranger, cette garantie couvre les frais de remorquage vers le garage le plus proche ou celui de votre choix.

MOBILITE-072026-FR

My Foyer

Des services utiles qui vous simplifient la vie.

Une application mobile pour être plus proche de vous.

- Suivez en temps réel l'avancement de vos sinistres auto et habitation
- Accédez aux coordonnées et aux informations de votre agent
- Contactez l'assistance 24h/24 - 7j/7

Pour avoir plus d'informations ou télécharger l'app
connectez-vous sur myfoyerapp.lu.

Un espace client pour profiter de nos services en ligne.

- Déclarez vos sinistres
- Consultez les détails de vos contrats
- Recevez et payez vos factures en ligne
- Modifiez vos données personnelles

Vous souhaitez en profiter ?
C'est très simple et entièrement gratuit !

Connectez-vous sur myfoyer.lu et laissez-vous guider.

Document non contractuel - On request available in English - Auf Anfrage in Deutsch verfügbar

Foyer

Protecting your world

Foyer Assurances S.A.
12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
R.C.S. Luxembourg B34237

T. 437 43 44
www.foyer.lu